



**La biodiversité - toutes les formes de vie sur Terre - disparaît à un taux croissant.**

**La communauté internationale s'est engagée à réduire significativement ce taux d'érosion de la biodiversité tout en s'efforçant d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.**

**La science et la gouvernance en vue de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité sont des éléments clés pour réduire le taux d'érosion de la biodiversité.**

**Les activités de l'UNESCO visant à promouvoir la coopération internationale en matière de science et de gouvernance sont donc essentielles pour aider les pays à atteindre cet objectif mondial.**

**L'UNESCO a été établie en 1945 dans le but de contribuer « au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales » reconnues à tous les peuples.**

Depuis ses tout premiers jours, l'UNESCO mène à bien des projets spécifiquement axés sur la diversité de la nature et les ressources que celle-ci produit. Ces projets portent sur la recherche scientifique et la gestion des écosystèmes, l'éducation et la communication ainsi que sur les questions culturelles et éthiques de la biodiversité ; ils développent également des instruments normatifs et des réseaux interactifs pour le partage de l'information.

# L'UNESCO et la Biodiversité

**1945** Création de l'UNESCO, avec le « S » inséré dans « UNECO »

**1946** Le biologiste Julian Huxley nommé premier Directeur général de l'UNESCO (1946-48)

**1948** Conférence de Fontainebleau avec le gouvernement de la France et la Ligue Suisse de la Nature, qui aboutit à la création de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN, devenue UICN, Union Mondiale pour la Nature)

**1949** Conférence technique à Lake Success (USA) sur la Protection de la Nature (avec UIPN)



## RECHERCHE

### Étudier la biodiversité

Grâce à ses programmes de coopération scientifique, l'UNESCO contribue à mieux faire comprendre la biodiversité, sa composition, sa structure et ses fonctions, et ce, à différentes échelles de temps (notamment géologique) et d'espace (des microbes à la biosphère), dans des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce.

**Au niveau génétique**, les centres de ressources microbiennes encouragent la conservation et l'utilisation du pool génétique microbien.

**Au niveau des espèces et des populations**, la recherche s'étend de la radiation silurienne aux dynamiques des phytoplanctons, des dynamiques de populations des arbres des forêts à l'abondance et à la répartition des grands singes.

**Au niveau des écosystèmes**, la recherche comprend des études sur la structure et le fonctionnement des différents types d'écosystèmes, notamment les systèmes anthropisés ; les travaux pour restaurer les écosystèmes dégradés comme les mangroves ; l'étude sur « les écosystèmes émergents » ; les travaux de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) pour améliorer la durabilité à long terme des ressources des grands écosystèmes marins (GEM) et leur inter connectivité avec les bassins versants; et le projet du Programme international des géosciences (PICG) sur l'évolution des écosystèmes et du climat à l'ère du dévonien.

## MESURES

### L'observation et la surveillance continue des changements

L'UNESCO soutient des programmes d'observation régionaux et mondiaux qui étudient les changements de la biodiversité.

**Les observations** se concentrent sur les processus et les paramètres qui affectent la biodiversité, tels que les changements de l'utilisation des terres et de la qualité de l'eau, en utilisant des méthodologies standardisées ou inter calibrées lorsque c'est nécessaire.

**Les activités en matière de renforcement des capacités** permettent aux scientifiques et aux techniciens des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales d'effectuer des observations sur le terrain et d'utiliser les données obtenues par la télédétection.

**Pour guider les décideurs politiques**, l'information recueillie grâce à des observations régulières est intégrée aux inventaires de la biodiversité, aux résultats de la recherche et aux évaluations scientifiques de la situation des services des écosystèmes à différentes échelles.

**Le développement de protocoles** et la construction de systèmes pour gérer et partager l'information sur la biodiversité sont également soutenus.

## LES CONNAISSANCES

### Renforcer le pouvoir des détenteurs des savoirs locaux et autochtones

Les connaissances et le savoir-faire des populations locales et autochtones constituent la mémoire vivante des interactions entre la diversité biologique et culturelle.

Le projet « **Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)** » de l'UNESCO vise à renforcer le pouvoir des collectivités locales dans le processus de gouvernance des ressources, en démontrant que leurs connaissances approfondies, leur savoir-faire et leur perception du monde en font des partenaires indispensables pour les scientifiques, les gestionnaires et les décideurs politiques.

**Redynamiser** les savoirs locaux et autochtones au sein des communautés se fait à la fois en encourageant leur transmission à l'école et en renforçant les liens entre jeunes et anciens.

## LA BIOÉTHIQUE

### L'éthique et la biodiversité

Les valeurs sociales, les normes et les traditions définissent nos relations avec le monde vivant. L'éthique peut nous aider à mieux comprendre et à ré-orienter ces relations.

Le Programme de l'UNESCO sur l'éthique des sciences et de la technologie vise à placer les progrès de la science et de la technologie dans un contexte de réflexion éthique ancré dans le patrimoine culturel, légal, philosophique et religieux des différentes communautés humaines.

Dans le cadre de son Programme sur la bioéthique, l'UNESCO traite des questions éthiques, légales et sociales que posent les avancées dans les domaines des sciences de la vie, en particulier en génétique.

Les questions éthiques liées à la conservation de la biodiversité, à son utilisation durable et au partage des bénéfices sont parmi celles sur lesquelles il faudra se pencher dans les années à venir.

1956 Symposium de Kandy sur « Etudes de la végétation tropicale », à l'occasion du lancement du Programme de Recherche sur les Tropiques Humides

1959 Création de la Fondation Charles Darwin pour les Iles Galapagos

1959 Lancement de l'Expédition sur l'Océan Indien (1959-65)

1960 Etablissement de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI)

1963 Etudes sur les ressources naturelles en Afrique

1964 Etablissement de l'Organisation Flora Neotropica

1964 Lancement du Programme Biologique International (PBI) (1964-74) du Conseil International pour la Science (CIUS) (1964-74), dont la première assemblée générale eu lieu au siège de l'UNESCO

1965 Premier numéro de la revue trimestrielle Nature et Ressources (1965-99)

1968 Conférence Intergouvernementale sur la Conservation et l'Utilisation Rationnelle des Ressources de la Biosphère (Paris)

1971 Première session du Conseil International de Coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB)

1971 Convention de Ramsar sur les zones humides (l'UNESCO est l'organisation depositaire)

1972 Convention du Patrimoine Mondial



# De la connaissance

## LES RÉSERVES de BIOSPHERE

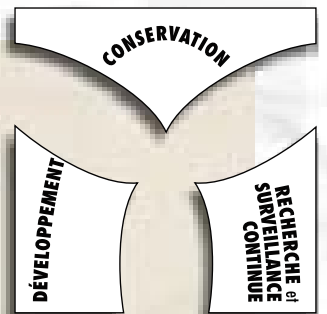
### Les réserves de biosphère sont des lieux privilégiés

où de nombreux acteurs construisent ensemble des liens pour renforcer les interactions entre la conservation de la biodiversité et le développement socio-économique, en s'appuyant sur la recherche, la surveillance continue, le renforcement des capacités et des techniques et des outils de gestion et de participation active.

**En tant que laboratoires pour tester et démontrer le développement durable**, les réserves de biosphère seront particulièrement utilisées durant la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.

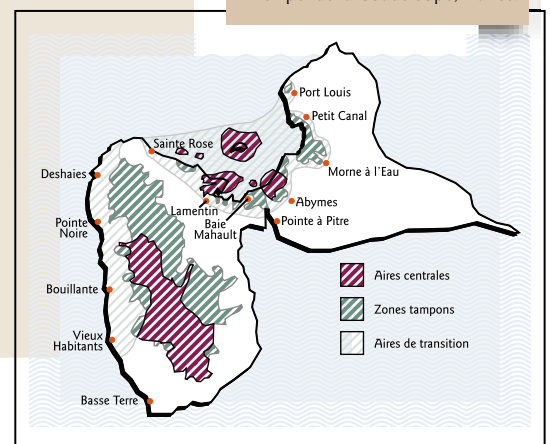
**La science et les pratiques de gouvernance** visant à promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité à différentes échelles spatiales sont étudiées, et les données, l'information et les connaissances pertinentes compilées, documentées et diffusées.

**Le Réseau mondial** de Réserves de biosphère, établi sous l'égide du Programme MAB (l'Homme et la biosphère) de l'UNESCO, constitué par 459 sites dans 97 pays, vise à assurer une représentation de la biodiversité mondiale et à fournir une structure opérationnelle d'échanges d'expériences, d'idées et d'individus.



Les trois fonctions d'une réserve de biosphère

Zonage des zones terrestres et marines-côtières de la Réserve de biosphère de l'Archipel de la Guadeloupe, France.



## ÉDUCATION

**L'UNESCO a été désignée**, par la Résolution 57/254 de l'Assemblée générale des Nations Unies, comme agence chef de file pour la promotion de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). En matière de biodiversité, l'accent sera mis sur les questions dépendantes de la biodiversité et des moyens d'existence, tels que l'agriculture, l'élevage, les forêts et les pêcheries.

**La décennie a pour objet** de mieux faire comprendre les impacts des modes de consommation sur la biodiversité aux niveaux local et mondial, de sensibiliser les jeunes à leur rôle et leurs responsabilités dans ce processus et d'accélérer le développement des ressources humaines, l'éducation et la formation afin de prévenir la dégradation et la perte des habitats, la disparition des espèces et la pollution.

## LA VALORISATION

### Reconnaître et renforcer les valeurs

La conservation effective de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources de la nature et le partage des bénéfices nécessitent de mieux appréhender les valeurs économiques et sociales dérivées de la biodiversité ainsi que les politiques qui peuvent aider à valoriser la biodiversité.

### Les activités de l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire

sont soutenues, comme par exemple l'évaluation des différentes valeurs de la Réserve de biosphère de la Ceinture verte de la ville de São Paulo (Brésil).

### La recherche sur le développement d'économies de qualité et d'éco-jobs

est promue dans des sites identifiés dans le cadre des programmes de l'UNESCO et se concentre sur la valorisation des biens et des services de la biodiversité : par exemple, l'écotourisme, les politiques de création de marchés, l'accès et l'appropriation des ressources, la labélisation et la certification des produits locaux.

adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO

1973

Panel d'experts sur « Conservation des aires naturelles et du matériel génétique qu'elles contiennent » (Projet MAB N. 8) (UICN/Norvège)

1974

Groupe d'experts du MAB sur les critères et lignes directrices, orientations pour la sélection et l'établissement des réserves de biosphère

1975

Lancement du Programme International sur l'Éducation Environnementale de l'UNESCO-PNUE (PIEE) (1975-95)

1975

Création du Réseau international des Centres de Ressources microbiennes (MIRCEN)

1976

Désignation des premières réserves de biosphère (37 sites)

1978

Rapport sur l'état des connaissances de l'UNESCO/PNUE/FAO sur les écosystèmes des forêts tropicales

1980

Stratégie Mondiale de la Conservation, lancée par l'UICN, avec le PNUE, la WWF, la FAO et l'UNESCO

1983

Congrès Mondial sur les Réserves de biosphère (Minsk)

1983

Séminaire à Djakarta du Programme côtier et marin de l'UNESCO sur « Les Connaissances traditionnelles et la gestion des systèmes côtiers en Asie et Pacifique »

1983

Carte de végétation de l'Afrique et fascicule explicatif de l'UNESCO/AETFAT/UNSO

# à l'action

## LA CONVENTION du PATRIMOINE MONDIAL et la Liste du Patrimoine Mondial

La Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, est l'une des cinq conventions mondiales sur la biodiversité, avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention de Ramsar sur les zones humides, la Convention sur les espèces migratrices (CMS) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

La valeur universelle exceptionnelle constitue le critère principal pour l'identification et l'approbation des biens pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Des techniques de plus en plus innovantes ont été utilisées ces dernières années par les gouvernements, les agences multilatérales, les ONG, le secteur privé et les individus pour promouvoir la conservation in situ des zones de biodiversité de grande valeur à la fois terrestres et marines.

Le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO aide les pays à remplir leurs engagements en matière de conservation et mobilise de nouveaux partenaires pour soutenir les activités de conservation du patrimoine, qui vont de l'intervention au niveau d'un site à des programmes globaux.

## RENFORCEMENT des CAPACITÉS

L'action de l'UNESCO sur la biodiversité est axée sur des activités de renforcement des capacités qui mettent l'accent sur le développement des compétences des spécialistes en matière de recherche, de politique, d'information et de communication. Un partenariat de plusieurs donateurs apporte son appui au renforcement des capacités, par exemple dans le cadre de l'école régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrée (ERAIFT) à Kinshasa.

Le Programme des Chaires UNESCO et du réseau UNITWIN est mis en œuvre dans plus de cinq cents institutions situées dans une centaine de pays. L'environnement et la biodiversité constituent le domaine d'activités de recherche et de formation dans plusieurs de ces réseaux et chaires, par exemple la chaire régionale UNESCO Cheikh Anta Diop à Dakar.

La Convention et le Centre du Patrimoine mondial renforcent les capacités en matière de gestion des aires protégées afin de conserver les valeurs exceptionnelles de la biodiversité dans le monde.

Des bourses de recherche aux jeunes scientifiques sont attribuées chaque année dans le cadre du programme MAB ainsi que du Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF).

## INITIATIVES de MISE en RÉSEAUX

### Relier les individus et institutions

La gouvernance de la biodiversité nécessite que les individus et les institutions compétentes partagent et échangent information, connaissances pratiques et approches.

Les scientifiques, les communautés locales, les décideurs, les ONG et le secteur privé ont tous un rôle crucial à jouer dans la gouvernance de la biodiversité au niveau local, national et régional. La mise en réseau des individus et des institutions grâce aux activités et programmes de recherche et de formation est un objectif clé de l'UNESCO.

Les initiatives appuyées par l'UNESCO comprennent le Réseau mondial de Réserves de biosphère et ses réseaux thématiques et régionaux (EuroMAB, AfriMAB, ASPACO), les Centres de ressources microbiennes (MIRCEN), la plate-forme de CSI et le projet LINKS.



1988 Atelier de l'UNESCO/ UICN à San Francisco sur l'application du concept de réserve de biosphère aux zones côtières et marines

1991 Programme de surveillance continue intégrée des réserves de biosphère (BRIM) proposé lors de la réunion EuroMAB à Strasbourg

1991 UIBS, SCOPE et l'UNESCO partenaires institutionnels à l'origine du programme Diversitas, établi pour analyser et compiler les connaissances sur la biodiversité

1992 La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) est signée par 150 chefs d'États lors du Sommet de la Terre à Rio

1992 Première réunion du sous-programme sur la diversité biologique du programme bio-américain pour le Développement de la Science et de la Technologie (CYTED)

1992 La Convention du Patrimoine Mondial adopte la catégorie « paysages culturels »

1992 Lancement du Programme Peuples et Plantes du WWF de l'UNESCO et des Jardins Botaniques Royaux de Kew, visant à promouvoir l'ethnobotanique et l'usage durable des ressources végétales

1993 Création du Programme de Bioéthique de l'UNESCO

1993 « Dynamiques et protection de la Biodiversité dans la Réserve de biosphère de Dinghushan, Chine » une des bourses annuelle attribuées dans le cadre du



## ACCORDS MULTILATÉRAUX pour l'ENVIRONNEMENT

### PARTENARIAT et FINANCEMENTS

#### Mobiliser les ressources

Les financements et le partenariat sont des éléments de plus en plus cruciaux pour améliorer la gouvernance de la biodiversité au niveau mondial.

#### Servir d'intermédiaire entre les secteurs public et privé

pour qu'ils appuient les activités en faveur de la biodiversité en partenariat avec les Etats membres est une des fonctions de l'UNESCO. Le soutien de la Fondation des Nations Unies et du Fonds pour l'Environnement mondial aux sites identifiés dans le cadre des programmes de l'UNESCO en est un exemple.

#### Soutenir des programmes de micro crédits et de fonds fiduciaires

dans ces sites est une des approches de l'Alliance pour le Financement de la Conservation, dont l'UNESCO est membre. Le projet de Survie des Grands singes (GRASP) du PNUE et de l'UNESCO montre comment des partenariats public et privé peuvent être mis en place pour la conservation et l'utilisation de la biodiversité.

### POLITIQUES et STRATÉGIES

#### Diversité culturelle et diversité biologique

Il est essentiel de comprendre la complexité des liens entre diversité culturelle et diversité biologique pour définir des politiques de conservation et de valorisation de l'une et de l'autre.

La « diversité culturelle et la biodiversité pour un développement durable » était le thème d'une table ronde de haut niveau organisée par l'UNESCO et le PNUE lors du sommet mondial sur le développement durable (WSSD) à Johannesburg qui a permis d'attirer l'attention des décideurs sur ces liens. Le PNUE et l'UNESCO préparent une évaluation d'ensemble sur les principales questions en jeu.

La déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO (adoptée en 2001) reflète le consensus international sur la diversité culturelle et ses relations avec le développement durable. L'UNESCO continue à s'efforcer d'intégrer la diversité culturelle dans l'agenda politique, en aidant à la promotion du dialogue interculturel.

#### La mise en œuvre des conventions et des accords internationaux

Reconnaissant l'importance de la biodiversité pour les sociétés humaines, les pays du monde entier se sont mis d'accord, dans le cadre de plusieurs conventions et accords internationaux, pour conserver et gérer les composantes de la biodiversité.

#### Parmi ces accords, on peut citer

la Convention sur la Diversité biologique (CDB), la Convention du Patrimoine mondial, la Convention de Ramsar sur les zones humides, la Convention sur les espèces migratrices. L'UNESCO fournit un soutien technique aux pays pour les aider à mettre en œuvre les dispositions de ces accords.

#### Les pays sont encouragés à appliquer

l'approche par écosystème de la CDB au sein des réserves de biosphère et des sites du Patrimoine mondial. Ces deux catégories de sites sont également utilisées pour tester les directives de la CDB sur le tourisme durable. L'UNESCO contribue techniquement à des questions émergentes liées à la conservation de la diversité biologique marine des hautes mers.

### COMMUNICATION

#### Profiter des nouvelles technologies et opportunités

Les processus de globalisation actuels sont en partie induits par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), qui ont de nombreux impacts sur la biodiversité.

#### Les TIC permettent d'améliorer les moyens

pour surveiller les changements des habitats et la distribution des espèces, ainsi que pour traiter et analyser d'énormes bases de données et accéder à l'information sur la biodiversité (par ex. les résultats de l'Expert Centre for Taxonomic Identification (ETI), Centre d'experts pour l'identification taxonomique) de l'Université d'Amsterdam, affilié à l'UNESCO.

#### Les forums de discussion sur l'Internet de l'UNESCO

permettent aux intéressés d'échanger des expériences et des informations sur la biodiversité dans des domaines comme les pratiques éclairées en matière de gestion des régions côtières.

#### Les Centres communautaires multimédias

(CMC) allient des programmes de radio communautaires avec l'Internet et les technologies associées afin de renforcer le pouvoir des communautés dans la gestion de la biodiversité.

### DIALOGUE

#### Un dialogue permanent pour la prévention et la gestion des conflits

L'UNESCO capitalise sur les expériences, les approches culturelles, les pratiques et les méthodologies pour encourager le dialogue et la concertation dans des contextes socio-économiques et culturels divers.

La gestion de la biodiversité dans des espaces à usages multiples dans une perspective de développement durable est menée à bien dans les réserves de biosphère. Grâce aux initiatives du MAB et du Programme hydrologique international (PHI), les activités en matière de recherche, de formation et de renforcement des capacités se concentrent sur la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources biologiques.

Les études ont montré que le succès ne réside pas seulement dans la résolution immédiate d'un conflit mais surtout dans l'établissement de plate-formes permanentes pour la communication et la concertation entre parties prenantes.

programme des bourses pour jeunes scientifiques pendant la période 1989-2004

1994

Module d'Education Environnementale sur la Biodiversité du programme IEEP

1994

Conférence de l'UNESCO au siège de l'UNESCO sur 'Biodiversité, Science et Développement'

1995

« Utiliser les réserves de biosphère pour conserver la diversité naturelle et culturelle » est l'un des quatre grands objectifs de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère

1995

Symposium de la Smithsonian Institution et du Programme Biodiversité du MAB sur « Mesurer et Surveiller la Diversité biologique des forêts »

1995

Démarrage du projet Ecohydrologie au sein du Programme hydrologique international (PHI)

1996

Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme

1997

« Assurer un environnement durable » un des 8 Objectifs de développement pour le Millénaire (MDG)

1998

L'UNESCO et le Secrétaire de la CDB sont invités à développer l'initiative sur « Communication, Education et Sensibilisation à la Diversité Biologique » par la quatrième Conférence des Parties de la CDB à Bratislava.

# contacts

## des programmes de l'UNESCO

### Point focal

#### Pour la biodiversité à l'UNESCO

M. Natarajan ISHWARAN  
 Directeur,  
 Division des sciences écologiques et de la terre  
 UNESCO  
 1 rue Miollis – 75732 Paris Cedex 15, France  
 Tél : +33 (0)1 45 68 40 67  
 Fax : +33 (0)1 45 68 58 04

E-mail: [mab@unesco.org](mailto:mab@unesco.org)

**Division des sciences écologiques et de la terre et le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), y compris le Réseau mondial de réserves de biosphère** (constitué de 459 sites dans 97 pays).

#### Actions à travers :

- ◆ Promotion de la coopération internationale en matière de recherche et de surveillance continue en écologie ;
- ◆ Sites d'expérimentation et de démonstration pour le développement durable ;
- ◆ Réseaux nationaux, régionaux et thématiques ;
- ◆ Renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la gestion des ressources naturelles.

<http://www.unesco.org/mab>

**Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel**, avec la **Liste du patrimoine mondial**, comprenant 788 sites notamment 154 sites naturels et 23 mixtes (naturels et culturels).

#### Principales activités :

- ◆ Identification, conservation et surveillance des sites culturels et naturels de valeur universelle pour l'humanité ;
- ◆ Renforcement des capacités pour la conservation et l'intégrité des sites à long terme ;
- ◆ Relier la diversité culturelle et biologique, y compris les sites sacrés et les paysages culturels ;
- ◆ Accroître l'assistance et la coopération internationale.

<http://whc.unesco.org>

**Commission océanographique intergouvernementale (COI)** qui comprend plusieurs initiatives ayant trait à la biodiversité côtière et marine.

#### Exemples d'activités :

- ◆ Recherche collaborative sur le blanchiment des coraux, les algues marines nuisibles, indicateurs benthiques et de pêches ;
- ◆ Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (PNUE, Banque mondiale, UICN, COI) et son rapport mondial sur *Statut des récifs coralliens dans le monde* ;
- ◆ Co-parrainage du Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles.

<http://ioc.unesco.org>

**Programme hydrologique international (PHI)**. « Les ressources en eau et les écosystèmes associés » est le thème de la principale priorité du Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO.

#### Accent mis sur :

- ◆ Approche écohydrologique ;
- ◆ Développement de stratégies de gestion communes de la biodiversité, de l'eau et des terres ;
- ◆ Prévention et résolution de conflits liés à l'eau.

<http://www.unesco.org/water>

**Programme international des géosciences (PICG)**. Initiative conjointe de l'UNESCO et de l'Union internationale des sciences géologiques (UISG) et du Conseil international pour la science (CIUS). Il comprend des études sur les changements de la biodiversité à l'échelle géologique.

#### Parmi les projets récents et actuels :

- ◆ Développement d'une banque de données africaine sur les pollens ;
- ◆ Biotopes et paléoenvironnements varisques ;
- ◆ Événements de la limite Trias-Jurassique ;
- ◆ Paléogéographie et paléoclimat de l'Ordovicien ;

<http://www.unesco.org/science/earth/igcp/index-igcp.html>

Cette brochure est le fruit d'un effort collectif de plusieurs spécialistes des secteurs, programmes et unités de l'UNESCO, au siège et hors siège. Qu'ils soient tous remerciés pour leurs idées, suggestions, textes et graphiques.

Publié en janvier 2005 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 7place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France.

© UNESCO 2005

Citation proposée : UNESCO. 2005. *L'UNESCO et la biodiversité*. UNESCO, Paris.

Couverture : Pintades vulturine (*Acryllium vulturinum*). Réserve de faune de Samburu, Kenya. F. Bourlière.

Création graphique : Ivette Fabbri

Imprimé à l'UNESCO. SC-2005/W5/3

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leur frontières ou limites.

Photo : © Hubert de Foresta. Guyane.

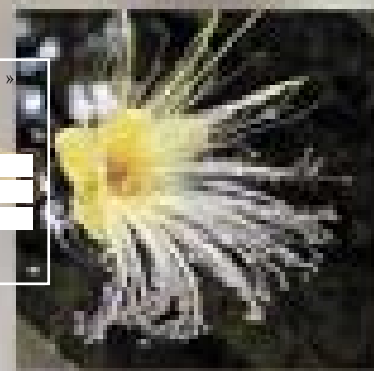


Photo : © Hubert de Foresta. *Caryocar glabrum*. Guyane.

1999 Atelier UNESCO/CSU sur « Science et autres systèmes de connaissances » lors de la **Conférence Mondiale sur la Science**, Budapest

1999 Fiches techniques de l'UNESCO-SOAGRAL sur les organismes génétiquement modifiés (OGM)

2000 Démarrage de l'initiative GRASP du PNUE/UNESCO, visant à mobiliser des soutiens pour la conservation des grands singes

2001 Conférence Biodiversité et Société à l'Université de Columbia University, New York

2001 **Déclaration universelle sur la diversité culturelle**

2001 Blanchiment de coraux, algues marines nuisibles et indicateurs benthiques, thèmes du programme sciences de l'océan renoué de la COI

2002 Démarrage du projet sur les systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)

2002 Table ronde de haut niveau de l'UNESCO-PNUE sur « **Diversité culturelle et la biodiversité pour un développement durable** », pendant WSSD à Johannesburg

2002 Atelier de l'UNESCO-MAB/ICSUSCOPE sur les « écosystèmes émergents » (Grande)

2003 Projet de la Fondation des Nations Unies (UNF) sur l'efficacité de la gestion des sites du Patrimoine mondial

2003 Numéro du Journal International des Sciences



Photo : © Hubert de Foresta. Guyane.

**Plate-forme pour les régions côtières et petites îles (CSI).** CSI : établie en 1995-1996 pour catalyser les actions communes des cinq secteurs de programmes de l'UNESCO, au siège et hors siège dans les différentes régions du monde.

Trois activités principales :

- ◆ Projets de terrain (ex : gestion villageoise des ressources marines à Vanuatu) ;
- ◆ Chaires UNESCO et jumelages d'universités.
- ◆ Forums multilingues sur Internet, comme celui des Pratiques éclairées en matière de gestion des régions côtières avec la participation de 19 000 internautes.

<http://www.unesco.org/csi>

**Centres des ressources microbiennes (MIRCEN).** Un des réseaux de la Division des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur, avec 34 centres (MIRCEN) établis dans le monde entier depuis 1975 en partenariat avec le PNUE, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et d'autres organismes.

Promotion de la microbiologie et de ses applications biotechnologiques :

- ◆ Conservation du pool génétique microbien ;
- ◆ Processus de bioremédiation et bioconversion ;
- ◆ Biotechnologies microbiennes pour combattre la pollution.

<http://www.unesco.org/science/index.shtml>

**Système des Systèmes d'Observation Globale de la Terre (Global Earth Observation System of Systems) (GEOSS).** Initiative intergouvernementale pour mettre en place une observation complète, coordonnée et soutenue de la Terre avant 2015.

Se base sur les systèmes d'observation qui existent ou qui sont planifiés :

- ◆ Un exemple est celui du Partenariat International pour l'Observation de l'Environnement Global (IGOS) - un partenariat composé de 14 membres, qui comprend des systèmes d'observation mondiale pour l'atmosphère et le temps, le climat, les écosystèmes terrestres et les océans, dont l'UNESCO a assuré la présidence en 2002-2003 ;
- ◆ Comprendre, surveiller et conserver la biodiversité est l'un des domaines identifiés comme devant bénéficier à la société dans le plan de mise en œuvre provisoire du GEOSS.

<http://earthobservations.org>

**Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS).** Projet interdisciplinaire de l'UNESCO impliquant les cinq secteurs de programmes.

Activités clés :

- ◆ Renforcer l'action conjointe entre les détenteurs des savoirs locaux, les gestionnaires de la biodiversité et les décideurs ;
- ◆ Améliorer la présence des langues et savoirs locaux à l'école ;
- ◆ Élaborer des méthodes et des outils pédagogiques qui s'appuient sur la perception du monde des communautés autochtones.

<http://www.unesco.org/links>

**Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-14).** Comme agence chef de file, l'UNESCO continuera à promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public à la biodiversité.

Se base sur :

- ◆ Le Programme international d'éducation environnementale UNESCO-PNUE (1975-95) ;
- ◆ L'expérience de l'UNESCO en tant que responsable inter-agences du Chapitre 36 de l'action 21 sur l'éducation, la sensibilisation du public et la formation au développement durable ;
- ◆ L'initiative mondiale CDB/UNESCO sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public à la biodiversité.

<http://www.unesco.org/education/desd>

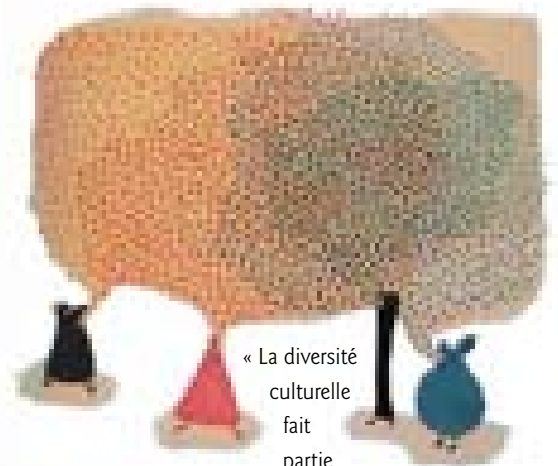
**Éthique.** Comprend des programmes sur la bioéthique et sur l'éthique des sciences et des technologies.

Activités récentes et actuelles :

- ◆ Déclaration universelle sur le génome humain et sur les droits de l'homme (1997) ;
- ◆ Étude sur l'opportunité d'élaborer une déclaration internationale sur l'éthique de l'environnement.

<http://www.unesco.org/ethics>

Tous différents, tous uniques



« La diversité culturelle fait partie de notre histoire commune

et est aujourd'hui partagée par nous tous. (...)

De même que la nature a besoin pour se perpétuer d'une variété d'animaux et de plantes, l'humanité a besoin de toutes les formes de culture pour entretenir sa vitalité. » Extrait d'un livret sur Les jeunes et la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la Diversité culturelle (douze articles) publié en 2004. Ce livret est une initiative conjointe de l'UNESCO et d'Oxfam international.

## Pour adresser le défi global de la perte de biodiversité ...

Réerves de biosphère

Sites du Patrimoine mondial

L'UNESCO contribue à la compréhension scientifique de la biodiversité, en étendant les bases des connaissances fondamentales des gènes aux paysages, en appliquant des savoirs locaux et nouveaux, en créant des ponts entre sciences sociales et naturelles, en injectant de la science dans les processus de décision.

L'UNESCO mobilise les communautés scientifiques de différentes disciplines, utilise les réserves de biosphère comme laboratoires de plein air et sites de démonstration, encourage l'expérimentation d'approches innovantes pour réconcilier les intérêts socio-économiques et écologiques, démontrent les valeurs des services des écosystèmes, promouvoie l'adoption de technologies, de modes de vie et des moyens d'existence plus respectueux de l'environnement.

L'UNESCO encourage la communication et la coordination, en établissant de nouveaux partenariats et des synergies entre scientifiques, société civile, secteur privé et gouvernements. Elle crée et anime des réseaux, soutient des centres de formation d'excellence et établit des cadres normatifs et éthiques pour la Société.

**Une telle coopération internationale est d'une suprême importance pour un futur durable**

